

Réf : A-22-708 Eve
Affaire suivie par Benoît MARC
Direction de la Sécurité Sanitaire et de la santé
Environnementale
Service régional d'évaluation des risques sanitaires
Mail : ars-hdf-srers@ars.sante.fr

Lille, le 3 novembre 2022

Le Directeur général de l'Agence
régionale de santé Hauts-de-France

à

Direction Départementale des Territoires de
l'Oise - Service SEEF/PPE
40 rue Jean Racine – BP 317
60021 Beauvais

Objet : Contribution de l'ARS dans le cadre d'un recours concernant un projet de forage agricole sur la commune d'Eve (60)

Par courriel reçu le 20 octobre 2022, vous avez sollicité l'avis de l'Agence Régionale de Santé concernant le recours de la SCEA Pomponne concernant un projet de forage d'irrigation à Eve.

Le projet situé sur la parcelle ZA n°2 du cadastre d'Eve doit permettre d'irriguer 45 ha de maïs; 30 ha de pommes de terre, 20 ha d'haricots, 20 ha de légumes, pour 129 050 m³. Ces prévisions de consommation sont réduites d'un tiers en comparaison à un premier dossier instruit en 2020. Le premier dossier prévoyait l'usage de 195 000 m³.

Le débit d'exploitation prévu est de 80 m³/h, 9 h/jour, 7/7jours sur une période de 6 mois. Le forage exploitera la nappe de l'Eocène. Le rayon d'action calculé du pompage est de 450 m, à la stricte condition de respecter un temps de pompage restreint à 9h/jour.

La zone projetée se situe hors périmètre de protection de captage, le captage d'eau destinée à la consommation humaine le plus proche est le captage communal d'Eve. Celui-ci se situe à environ 1000 mètres en parallèle hydraulique du projet. Il ne devrait donc pas être impacté par le projet d'irrigation.

Enfin, le forage sera d'une profondeur de 70 m. L'ouvrage est prévu pour être conforme à l'arrêté du 11 septembre 2003.

En conséquence, en respectant les conditions d'exploitation définies par le porteur de projet, le projet de forage de la SCEA Pomponne ne présente pas, pour l'ARS, de remarques de nature à s'opposer au projet.

Pour le directeur général de l'ARS
et par délégation,

Le Responsable du service régional
d'évaluation des risques sanitaires,

